



Parcours de l'offre, les premiers pas

Même si cette formation mise essentiellement sur les facteurs environnementaux modifiables pour assurer une offre de plein air inclusive, les facteurs personnels ne peuvent être mis totalement de côté. Il importe de promouvoir le confort, la sécurité et l'expérience positive pour la personne handicapée désirant pratiquer du plein air. De multiples facteurs axés surtout sur la personne peuvent influencer sa pratique, et ce, au-delà du type de besoin à répondre lors d'une situation de handicap.

Le plein air amène de nombreux bienfaits autant aux personnes handicapées qu'à celles sans handicap. Cependant, certains obstacles font que les personnes handicapées n'accèdent pas aussi facilement à des activités de loisir que la population en général. Voici les principaux obstacles :

Les caractéristiques de la personne

Tel que vu dans le [MDH-PPH2](#), les facteurs personnels sont rassemblés selon les facteurs identitaires, les aptitudes et les systèmes organiques. Les prochaines caractéristiques sont celles ciblées influençant davantage la pratique de plein air.

L'âge

On observe que plus une personne vieillit, moins elle participe à des activités de loisir.

Le type et la gravité de l'incapacité

Plus les limitations de la personne sont sévères, moins elle participerait à des activités de loisir à l'extérieur de son domicile.

Les traits de personnalité

Chaque individu a sa propre personnalité et ce n'est pas parce qu'il a un handicap que celui-ci définit ce qu'il est. Une personne enjouée et sociable optera plus pour des activités de loisir où elle peut côtoyer des gens, tandis qu'une personne plus introvertie préférera des activités solitaires. Les expériences vécues exerceront aussi une influence sur le désir de vouloir intégrer une activité de plein air, d'où l'importance de permettre à la personne de vivre une expérience positive de plein air.

La situation socio-économique

Peu importe la présence ou non d'un handicap, plus une personne aura du temps libre, plus elle aura la possibilité de vivre une activité de plein air. De la même façon, plus une personne a un revenu élevé, plus elle peut choisir ses activités de plein air. La situation socio-économique exerce donc une influence considérable sur la participation, étant puisqu'un grand pourcentage des personnes handicapées vit avec un faible revenu. Il est ainsi important de considérer l'aspect de l'abordabilité de vos programmations lorsque vous décidez d'implanter une offre de plein air inclusive et sécuritaire.

Le transport

L'accès au plein air passe par le transport : le loisir doit être accessible sans discrimination par rapport au motif du déplacement.

Malgré la présence de services de transport adapté au Québec, la situation n'est pas parfaite. Il est à géométrie variable d'un milieu à l'autre et certaines personnes n'y ont pas accès. Par ailleurs, les personnes handicapées doivent fréquenter une activité de loisir selon l'horaire du transport et non selon leur goût. Les régions rurales ne sont pas toutes desservies par ce type de transport. Quant au taxi, il s'agit d'une alternative coûteuse et peu accessible. De plus, le transport en cours d'activité (se déplacer pour aller d'un centre commercial au cinéma par exemple) n'est pas toujours en mesure d'être adapté.

Il est donc important de considérer l'aspect de l'accessibilité par différents types de transport de vos lieux lorsque vous décidez d'implanter une offre de plein air inclusive.

L'accompagnement

Le manque de personnes accompagnantes formées influence la participation des personnes handicapées dans un contexte de loisir puisque cela peut en diminuer la faisabilité, d'où l'importance de son rôle dans la participation aux loisirs des personnes handicapées.

Il est important de considérer les aspects de l'accessibilité, de l'abordabilité et la possibilité d'utiliser la Carte accompagnement loisir (CAL) afin d'accéder à vos lieux lorsque vous décidez d'implanter une offre de plein air inclusive et sécuritaire.

La perception

La perception des personnes envers elles-mêmes et leur environnement a un effet majeur sur leur décision de s'engager ou non dans une action⁶.

La participation de personnes handicapées à ces activités dépendrait de leur perception d'elles-mêmes face à une telle pratique (capacités, intérêt, etc.), de leur perception des activités de plein air (bienfaits, difficulté, possibilités, etc.) et de leur perception de leur environnement au regard du plein air (accessibilité, accueil, proximité, etc.).

Par manque d'information et de soutien, les personnes handicapées peuvent amplifier la complexité et le danger relatifs à la pratique d'une activité de plein air.

Cette méconnaissance des activités de plein air et le manque de confiance en soi peuvent amener les personnes handicapées à s'exclure de ces activités. Il importe de mettre en place des mesures de sensibilisation et d'initiation au plein air pour le démystifier, contribuer au développement d'aptitudes et créer un sentiment de compétence^{1,2}.

Les actions mises en place pour implanter une offre de plein air inclusive et sécuritaire en amont peuvent ainsi améliorer les perceptions de l'environnement et des activités de plein air, augmentant ce type de pratique chez les personnes handicapées.

La dimension de l'utilisabilité, telle que vue dans le modèle d'accès inclusif, est influencée par ces perceptions puisqu'une expérience inclusive positive vécue dans votre contexte de plein air amène la personne à se sentir acceptée, à développer ses potentiels et à désirer y retourner!

Comme pour le modèle de l'expérience inclusive, les potentiels à mobiliser, les désirs et aspirations ainsi que les besoins d'interactions avec les autres ne seront pas les mêmes selon les caractéristiques personnelles (personnalité, attentes, capacités, etc.) de la personne accompagnée. Par exemple, une personne peut aller en randonnée pour arriver au sommet le plus rapidement possible alors que pour une autre, il s'agit d'observer la nature en chemin tranquillement.

Tel que vu dans le MDH-PPH2, les rôles sociaux ainsi que les situations de participation sociale varient en fonction justement des besoins d'accompagnement (facteurs environnementaux) et selon les facteurs personnels (facteurs identitaires, aptitudes et systèmes organiques) de la personne handicapée. Une personne peut avoir besoin d'accompagnement pour effectuer une randonnée, mais aucun accompagnement n'est requis pour participer à l'activité d'interprétation.

Références

1. Duquette, M.-M., Carbonneau, H., et autres (2016). Le plein air, ouvert à tous! - Guide pour développer, implanter et pérenniser une offre de plein air accessible pour les personnes ayant des incapacités, Laboratoire en loisir et vie communautaire, Université du Québec à Trois-Rivières, 38 p. Également accessible en ligne : <https://www.aqlph.qc.ca/app/uploads/2018/03/guide-pour-une-offre-de-plein-air-accessible.pdf>
2. Gilbert, A., Carbonneau H., et autres (2016). Le plein air, ouvert à tous! - Guide d'organisation d'une journée d'initiation au plein air pour des personnes ayant des incapacités, Laboratoire en loisir et vie communautaire, Université du Québec à Trois-Rivières, 54 p. Également accessible en ligne : <https://www.aqlph.qc.ca/app/uploads/2018/03/guide-d-organisation-d-une-journre-d-initiation-au-plein-air-accessible.pdf>.